

## Modèle de fonctionnement pérenne pour le patinage artistique à Genève

**La Ville de Genève et les milieux du patinage artistique genevois ont signé une convention qui établit de manière pérenne un nouveau modèle de fonctionnement pour l'enseignement et la pratique du patinage artistique à Genève. Celui-ci clarifie les rôles et responsabilités et vise à assurer autant que possible l'accès de toutes et tous à la pratique du patinage artistique.**

La convention signée par le Département de la culture et du sport de la Ville de Genève (DCS) et le Club des patineurs de Genève (CPG) concrétise ainsi la volonté de fédérer toutes les parties pour assurer le développement et la promotion du patinage genevois, tout en simplifiant l'organisation de la discipline.

### Un climat apaisé, une situation normalisée

Sur demande du magistrat en charge de la culture et du sport, Sami Kanaan, un rapport diagnostic détaillé a été commandé et un groupe de travail a été mis en place. C'est ainsi un travail approfondi pour optimiser l'organisation du patinage artistique à Genève qui a été engagé dès 2017 afin de trouver une solution durable et partagée à une situation qui avait engendré de fortes tensions en 2016.

Le groupe de travail réunissant les différentes parties prenantes et deux experts externes a, à l'issue de son mandat, proposé à l'unanimité un nouveau modèle de fonctionnement instituant, via une convention, le CPG dans un rôle central de coordinateur pour la discipline. Sami Kanaan a validé cette proposition *« qui ouvre une nouvelle ère de collaboration sereine et constructive, où les rôles et missions sont clairement définis, conditions pérennes pour assurer un bel avenir au patinage genevois »*.

### Transparence et accessibilité

Le but de cette nouvelle organisation est de rendre accessible et populaire le patinage pour tous et toutes, en garantissant des tarifs unifiés, des cours et un encadrement de qualité. La grille tarifaire des prestations, approuvée par le Service des sports, sera disponible sur le site Internet de la Ville de Genève et du CPG ainsi que sur place, à la patinoire des Vernets. Le modèle économique mis en place dans le nouveau système permettra de rationaliser les coûts. *« Le CPG, fondé il y a 95 ans, retrouve ainsi son rôle rassembleur et populaire pour toutes celles et tous ceux qui pratiquent et aiment le patinage artistique à Genève. Grâce à l'engagement courageux de très nombreuses personnes, le nouveau projet du groupe de travail a pu rassembler les sportifs et leurs parents dans le cadre du club où tous les professeurs seront traités dans un esprit d'égalité »* explique Sylviane Maulini, qui préside depuis 6 ans le CPG, club résident de la Patinoire des Vernets.

### Une organisation optimisée

En fédérant les différents acteurs du patinage artistique à Genève, le CPG devient l'interlocuteur unique du Service des sports. Cette centralisation permet une meilleure coordination entre les professeur-e-s, une meilleure planification des horaires et une utilisation optimisée de la glace et des espaces communs (vestiaires, salle d'échauffements). Désormais responsable de l'ensemble de l'offre et de la promotion du patinage artistique à Genève, le CPG dispose d'une meilleure vision des besoins et peut adapter l'offre à la demande. Cette organisation offre également l'avantage d'une plus forte légitimité et reconnaissance auprès des organismes sportifs fédérateurs nationaux. Elle correspond à la situation existant dans d'autres villes suisses.

### Composition du groupe de travail :

- Laurent Alvarez, expert externe (et professeur)
- Corinne Arhab-Djoungong, représentante des professeurs
- Sybille Bonvin, cheffe du Service des sports
- Peter Grütter, représentant des professeurs
- Frédéric Lenoir, membre du comité du Club des Patineurs de Genève
- Sylviane Maulini, présidente du Club des Patineurs de Genève
- Sébastien Reymond, mandataire externe pour mener l'étude

### Contacts presse:

Département de la culture et du sport

Félien Mazzola, collaborateur personnel du magistrat

T. +41 22 418 95 25 / M. +41 79 542 66 50

felicien.mazzola@ville-ge.ch